

**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 11 AVRIL 2018**

**VOTE DES BUDGETS COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES 2018:**

**Budget C.C.A.S :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget CCAS de l'exercice 2018 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement 2 500 euros

**Budget Assainissement.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Assainissement de l'exercice 2018 qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement : 83 326 euros
- Section d'Investissement : 122 862 euros

**Budget Lotissement de la piscine :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Lotissement de la piscine de l'exercice 2018 comme suit :

- Section de Fonctionnement 650 euros
- Section d'Investissement : recettes : 44 175 euros  
Dépenses : 35 248 euros

**Budget Lotissement des canons :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget Lotissement des canons de l'exercice 2018 comme suit :

- Section de Fonctionnement 174 805 euros
- Section d'Investissement : 184 680 euros

**Budget Commune**

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Budget commune de l'exercice 2018 comme suit :
- Section de Fonctionnement : 1 790 727 euros
- Section d'Investissement : 822 558 euros

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2018, à savoir :

|                            |                            |
|----------------------------|----------------------------|
| ▪ Taxe d'habitation        | <sup>2018</sup><br>16.36 % |
| ▪ Taxe foncière (bâti)     | 17.92 %                    |
| ▪ Taxe foncière (non bâti) | 35.65 %                    |

**TRAVAUX RENOVATION GRAND BASSIN PISCINE : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE et OPC**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'atelier DELAROUX ainsi que la mission d'ordonnancement Pilotage et Coordination.

**ACQUISITION D'UN MOBIL HOME CAMPING MUNICIPAL**

Monsieur le maire rappelle qu'il avait été évoqué lors de la séance du 21 février dernier de l'éventualité d'acquérir un 2<sup>ème</sup> mobil home afin de favoriser le développement touristique du camping municipal de Dollon.

Il est proposé d'acquérir un mobil home au prix de vente, après négociation, à 7 500 €.

Le conseil municipal, après délibération, par 14 Voix POUR, 2 CONTRE et 3 ABSTENTIONS, autorise monsieur le maire à procéder à cette acquisition moyennant la somme de 7 500 €.

- Le mobil home sera installée à l'entrée du camping, côté terrain de football.

## **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VOYAGE PEDAGOGIQUE :**

Dans le cadre des voyages scolaires organisés par le Collège Gabriel Goussault de Vibraye pour se rendre en Pologne du 22 au 26 mai 2018 :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 40 €/enfant.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### Cérémonie du 8 mai

Monsieur le maire invite le conseil municipal à la cérémonie du 8 mai.

**11h15** : Rassemblement Place de l'Eglise.

Défilé avec l'Harmonie de Dollon, les Sociétés d'Anciens Combattants et la Population.

Dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux Morts et à l'Arbre de la Liberté.

Vin d'honneur à la salle polyvalente.

Banquet à la salle polyvalente organisé par la section AFN de Dollon.

### Twirling Dollon Semur

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame HERISSON, Présidente de l'Association TDS qui adresse ses remerciements pour la participation de la commune à l'achat des nouvelles vestes avec le logo.

### Questions diverses

Toilettes publiques fermées dans la semaine. Monsieur JAMOIS propose de faire un point sur l'organisation

- Ouverture le matin par un agent
- Fermeture le soir par l'association

Prochaine réunion de conseil municipal fixée le mercredi 23 Mai à 20h30.